



Un peu d'histoire de l'île du Levant avant les Docteur Durville

L'île du Levant est située dans une zone où l'on circule en bateau le long des côtes depuis des milliers d'années. A ce titre, elle a dû être utilisée par les marins, habitée de façon au moins intermittente par des agriculteurs pêcheurs. Il est d'usage, sans aucune preuve solide, d'admettre que l'île du Levant serait celle que Pline l'Ancien désigne du nom de Phila.

Préhistoire : 7 500 à 5 500 avant notre ère

Présence ponctuelle, activités de pêche. Sur le site de Port Avis ont été trouvés du bronze ancien à fond plat et un vase caréné.

Age du fer : 1 000 avant notre ère

Sur le site du Liserot (proche de la plage du Titan), traces de deux cabanes avec armatures de poteaux, un soubassement en pierres posées en champ (VI à V^e siècle avant n.e, amphores et céramiques antiques

Epoque Gallo-romaine I^e et II^e siècle

C'est la mise en valeur des terres agricoles. On a trouvé dans le vallon du Titan des traces d'habitat avec des fragments de béton de tuileau, également au Jas-vieux, au château, à la plage et au vallon des Grottes.

Aux premiers siècles du christianisme, vivent des ermites. Vers l'an 400, l'île du Levant a une grande renommée. Les moines des îles de Lérins y établissent une annexe de leur couvent, dirigée par Théodore, un saint homme, qui devint en 426 le 3^{ème} évêque de Fréjus.

De l'an 900 à l'an 1200, c'est l'époque des invasions barbaresques. L'île est la propriété de la Maison de Fos. Les barbaresques pillent les villages du continent et viennent se réfugier dans les îles

Moyen-Age

Présence d'un habitat fortifié et d'un cimetière au-dessus de la pointe du Castellans XII^e au XIV^e

Vers 1400, les Bénédictins s'installent sur l'île du Levant et construisent un couvent dont on retrouve quelques vestiges au Jas Vieux, près de la Tour du Titan.

Malgré les invasions de pirates barbaresques, l'île est encore habitée en 1536, lorsque le redoutable Kaïr-ed-din, dit Barberousse, alors allié au Roi de France, vint séjourner aux îles d'Hyères.

Le marquisat des îles d'Or

Juillet 1531 : Les îles de Bagaud, Port-Cros et du Levant sont érigées en marquisat des îles d'Or par François 1^{er}. Ce marquisat est donné à **Bertrand d'ORNEZAN, baron de Saint Blancard** pour le mettre en labour et le garder contre les corsaires. La donation est faite à lui, à ses héritiers et successeurs, moyennant la cense annuelle dix mailles d'or de France et la remise à chaque mutation de seigneur, d'un faucon portant sonnettes d'or et vervelles aux armes royales, avec le chaperon de soie également aux armes royales et, au bas des longes, les armes du marquis des îles d'Or.

Décembre 1549 : Après un retour à la couronne, les trois îles sont de nouveau érigées en marquisat des îles d'Or par Henri II en faveur d'un seigneur allemand **Christophe de ROCQUENDORF**.

14 février 1552 : **Le comte de ROCQUENDORF** fait don par acte notarié du marquisat à **Gabriel de LUTZ, seigneur d'Aramon** et ambassadeur de France à Constantinople.

1560 : Gabriel de LUTZ décède. Ses héritières sont **Jaumette de GRASSE** et **Jacqueline des ESTARDES** qui font hommage au roi à raison de la possession des îles d'Or le 15 octobre.

6 juillet 1573 : Albert de GONDI, baron de RETZ, maréchal de France, gouverneur de Metz, est qualifié marquis des îles d'Or. A sa mort, en 1602, ce marquisat passe au fils, **Philippe-Emmanuel de GONDI, comte de Joigny**, lieutenant général des mers du Levant, général des galères de France. Ce marquisat est confirmé par Louis XIII le 22 mai 1624

Août 1656, le marquisat est acheté par **Gaspard de Covet, baron de Trets et de Bormes**, conseiller au Parlement de Provence. Il décède sans enfants et laisse ses biens à son neveu, y compris les îles d'Or à **Jean-Baptiste de Covet, marquis de Marignane et marquis des îles d'Or. Il fait hommage de ces deux fiefs le 7 novembre 1672.**

Joseph-Gaspard de Covet, marquis de Marignane, son fils, lui succède et prête hommage le 24 mai 1696
Joseph-Marie de Covet, marquis de Marignane, succède à son père.

1752 : Emmanuel-Anne-Louis de Covet, marquis de Marignane, gouverneur de Port-Cros, beau-père du comte de Mirabeau, le célèbre tribun de l'Assemblée nationale, fut le à son tour marquis de Marignane et des Îles d'Or à la mort de son père. Il rendit hommage en 1760, 1764 et 1778

2 décembre 1783 : M. de **SAVORNIN Jean** Joseph Barthélemy Simon achète les îles d'Hyères à **M. Emmanuel Louis Covet de MARIGNANE** pour 80 000 livres.

19 mars 1786 : Auguste-Antoine de Sauvan, marquis d'Aramon, capitaine de Dragons au régiment de Conti, à la suite de son mariage avec Stéphanie de Mellet de Fayolle, est autorisé par le roi Louis XVI à porter le titre de marquis des Îles d'Or (lui et sa descendance). Ce titre avait appartenu son aïeul Jean de Lutz, seigneur d'Aramon, à la condition que lui ou sa descendance se « donna habitation dans les dites îles. » Les conditions imposées aux précédents possesseurs n'étaient plus ; titre et fief étaient démembrés depuis 1785. Le titre de marquis des îles d'or subsiste ainsi jusqu'à aujourd'hui.

Inspectant les îles en 1794, le général Bonaparte se rend compte de l'importance des îles d'Hyères pour la défense de Toulon et de la région. Il projette d'y installer des batteries et le **Fort des Arbousiers** est construit en 1812 sur l'île du Levant.

16 Vendémiaire An V (7 octobre 1796) : M. Jean-François GAZZINO, négociant et **Mme Marie PULMERO**, son épouse achètent les îles d'Hyères. Il fonde une usine de soude et de potasse dans l'anse de Port Man et décime les forêts des deux îles pour chauffer les fours.

5 juillet 1838 : M. Antoine PASCAL, propriétaire négociant achète les îles d'Hyères au prix de 155 525 F.

12 décembre 1838 : M. ALBANASE de Retz, propriétaire achète les îles d'Hyères pour 170 000 F.

1841 : Mise en service du phare du Titan

26 août 1842 : M. Adolphe Joseph Henri STANISLAS, Marquis de LAS CASES, propriétaire du château de Léoville, commune de ST JULIEN (Gironde), achète les îles d'HYERES au prix de 100 725 F.

6 avril 1844 : M. Louis Joseph Etienne BATAHO DE NOIRON, propriétaire, **Mme Cécile Elisabeth Agathe BROQUARD DE BUSSIERE** son épouse, demeurant au château de Noiron, achètent l'île du LEVANT moyennant 50 000 F. Il fait défricher 300 ha, établit des chemins, construit et répare des maisons. Il eut

l'idée de créer une société libre et civile sous le titre de « Société de l'île du Levant »¹. Cette société à base philanthropique devait, dans l'esprit de son promoteur, faire de l'île une « colonie » où les habitants vivraient en bonne intelligence à l'abri de tous maux. Le travail, le respect de la religion, des bonnes mœurs étaient la règle de conduite. Les manquements éventuels seraient portés devant un tribunal d'honneur instauré sur l'île. Grâce aussi aux orphelins qu'elle devait recueillir, éduquer et instruire, la Société de l'île du Levant avait pour objet l'exploitation de tous les éléments de production de toutes les ressources agricoles, horticoles, vinicoles, forestières, minérales, maritimes, industrielles. Mais Monsieur de Noiron n'eut pas le temps nécessaire pour créer cette Société et cet orphelinat ;

16 décembre 1853 : **M. MELCHIOR Fidel**, comte de Grivel, demeurant à Paris et **M. Ernest Henri Fidel de GRIVEL**, son cousin, demeurant au château de la Muyre (Jura) achètent l'île du LEVANT moyennant 50 000 F.

17 février 1858 : **M. Henri de POURTALES GORGIEZ** et **Mme Anna Marie d'ESCHERNY**, son épouse demeurant au château de Gorgiez (Neuchâtel) Suisse, achètent l'île du LEVANT, pour 200 000 F.

Il y fonde en 1861 une colonie agricole de triste mémoire. Les mauvais traitements dont sont victimes les enfants du pénitencier provoquent en 1866 une révolte durement réprimée (Cette histoire est racontée dans le livre de Claude Gritti « *Les enfants de l'île du Levant* » Ed. J.C. Lattès).



Maquette de la colonie Sainte-Anne, pénitencier agricole réalisée par Jeannot Raybaud et Claude Gritti. (Base-vie DGA)

1878 : Achat par **M. Simon PHILIPPART**, industriel belge, qui continue de gérer le pénitencier mais l'Etat le ferme définitivement. Il crée un jardin d'acclimatation dans le vallon du Jas-Vieux. On y observe encore aujourd'hui, des yuccas, des cyprès, des eucalyptus et les plumeaux élégants des gnyerions.

1880 : Achat par **M. Edouard OTLET**, belge, roi des tramways. Il reconstitue sur l'île le vignoble et plante des chênes lièges. J. Linden, son beau-père, célèbre horticulteur-botaniste acclimate autour du château de nombreuses plantes exotiques. Son fils, Paul OTLET, écrit à 14 ans un petit livre sur l'île du Levant ; Il sera plus tard inventeur d'un système de classification bibliographique.

1883 : L'Etat, qui possédait encore 65 ha pour les besoins de la Marine, vend ses biens.

De 1883 à 1892, la totalité de l'île appartient à des particuliers.

1892 : A la faveur d'une saisie, l'Etat se rend acquéreur des 930 ha de Monsieur Otlet, pour le compte de la Marine au prix de 162 000 F. à l'exception des 65 hectares qui restent aux héritiers de la famille OTLET ainsi que la route qui mène au phare du Titan.

1928 : La **Société Immobilière du Rhône** achète ces 65 hectares et loue le reste de l'île à la Marine. Elle devient la Société Immobilière des Iles d'Or.

Sources :

Joseph Fournier, « Le marquisat des îles d'Or », *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1905

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5422528x/f263.image>

Émile Jahandiez (préf. Charles Richet, ill. Albert Jahandiez), *Les Îles d'Hyères : monographie des Îles d'Or, presqu'île de Giens, Porquerolles, Port-Cros, île du Levant : histoire, description, géologie, flore, faune*, 1929

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9676715x/f11.image>

Le Centre naturiste international de l'île du Levant, cité naturiste d'Héliopolis

Gaston et André DURVILLE sont médecins. Ils ont créé l'Institut de médecine naturelle en 1919 qui devient l'institut naturiste avec 25 000 patients. Ils éditent également de nombreux livres (La cure naturiste et nombreux autres ouvrages) et une revue créée en 1923, LA VIE SAGE, puis une autre NATURISME en 1929, le grand hebdomadaire de la culture humaine.

En 1929, c'est l'ouverture de leur premier centre PHYSIOPOLIS sur une île de la Seine proche de Paris, l'île de Platais sur les communes de Villennes et de Médan, avec un village de tentes et des installations sportives.

Mais la proximité de Paris ne leur permet pas de mener à bien le projet d'un centre naturiste.

Il découvre alors qu'une partie d'une des îles d'Hyères, l'île du Levant, est à vendre ;

Les Docteurs DURVILLE achètent les actions de la Société Immobilière des Iles d'Or début 1931. C'est la création du **Centre naturiste international de l'île du Levant, cité naturiste d'Héliopolis.**

Le 22 février 1932, un arrêté du Préfet approuve le projet de lotissement.

Le 29 juin 1932, dépôt en l'étude de Maître Picard, notaire à Paris des Statuts et du Cahier des Charges du futur Syndicat des propriétaires.

15 octobre 1934 publication légale dans La Vie Hyéroise des statuts du Syndicat.

22 novembre 1934 Dépôt des statuts du Syndicat à la préfecture du Var

La période des adeptes et des pionniers 1931-1944 :

Les premiers travaux sont gigantesques ; en effet, le seul port de l'île est le port de l'Avis situé à près de 3 km de l'entrée du Domaine. Il s'agit de construire une route puis ensuite un réseau de corniches desservant les futures parcelles. Ensuite, il faut acheminer tous les matériaux nécessaires.

Dès le début, sont proposés des tentes puis des bungalows rustiques de modèles différents ; les premières constructions voient le jour en 1932 : ce sont l'hôtel de l'île d'Or à l'entrée du domaine, la boulangerie et la Pomme d'Adam sur la place du village qui s'appelait à l'époque « Rond-point des Arbousiers ». Mais, très vite les propriétaires construisent des villas. Les Dr Durville pour leur part, aménagent la batterie des Arbousiers, dite Fort Napoléon pour en faire leur résidence.

Un véritable village émerge peu à peu du maquis avec sa petite mairie annexe, sa poste, son école, et même une jolie chapelle construite par les habitants dans les années 50.

L'île est louée à l'Etat français. Les estivants, après enregistrement, peuvent aller camper un peu partout sur l'île. Cela n'empêche pas la Marine de réactiver le champ de tir du Levant (de la mer vers la terre) et lors de ces tirs, un drapeau rouge est hissé à la Madone et l'accès vers l'est de l'île est interdit.

Les estivants participent à des séances de culture physique dirigée par Gaston ou André Durville sur la plage de Rioufrède, profitent du soleil et des baignades sur les autres plages de l'île ; Les plages de l'Ane, de l'Huile, des Grottes et du Titan. Les randonnées au phare dont le gardien fait table d'hôte font partie des promenades traditionnelles.

Mariages et baptêmes font l'objet d'articles de presse

Et la nudité ?

L'île des nudistes, comme on l'appelle déjà dans les journaux les plus sérieux, n'est pas une île de nudistes. On porte peu, très peu de vêtements, on se baigne nu quand on peut échapper à la vigilance du garde.

Le nudisme est interdit par la loi. La revue NATURISME le rappelle fermement avant le début de l'été 1939. L'article précise que les plages sont toutes situées en dehors du Domaine d'Héliopolis. Le nudisme sur les plages est donc strictement prohibé. Pour se mettre nu au soleil, on choisit un endroit isolé et discret.

Pour les commerçants, globalement, le nudisme est une vilaine affaire qui leur fait du tort auprès de la clientèle des hôtels et des restaurants. On a installé, à l'entrée du village, des panneaux indiquant qu'il s'agit d'un domaine privé ouvert à un public respectueux de ses règlements.

L'arrêté municipal du 30 juin 1933 interdit le nudisme et le costume de bain hors des plages. Il est applicable au Levant comme partout sur la commune. C'est alors qu'est conçu et créé le minimum, un petit cache-sexe par Mme Druard (fondatrice avec son mari du Bazar), qui permet de parler de nudité par rapport à la nudité intégrale.

1978 – 2005 – 2016 : Par des arrêtés municipaux, La nudité est enfin la règle au bord de mer, tolérée partout ailleurs et interdite sur la zone portuaire.

La 2^{ème} guerre mondiale au Levant

Depuis le début des hostilités, on ne peut plus accéder au phare du Titan et le camping est interdit en dehors du domaine d'Héliopolis. Pour le reste, on peut continuer à se promener et à se baigner partout

Il y a beaucoup de monde en vacances au Levant au début de l'été 1940. Puis, l'accès à l'île est réglementé puisqu'elle est zone militaire.

En 1942, les Italiens occupent l'île du Levant. Les troupes italiennes cambriolent les villas, volent les légumes, dans les potagers et coupent du bois un peu partout.

Il y a encore 60 personnes sur l'île en 1943. En septembre, les troupes allemandes attaquent les Italiens et prennent les trois îles d'Hyères. Les îles sont alors occupées par deux régiments d'Arméniens jusqu'en Juillet 1944 où les Arméniens sont remplacés par des Allemands. Puis les habitants doivent évacuer l'île. Quelques personnes peuvent rester pour informer les autorités : Monsieur et Madame Jean Meyer, Paul Augier, Monsieur et Madame Roger Manuel, Léopold Pégliasco, Jeremy Bailly, Louis Viale, Antoine Piacenza.

Le débarquement du 15 août 1944 : Une très grosse batterie de canons a été repérée au Titan. Il faut à tout prix la neutraliser. Le deuxième régiment FSSF (First Special Service Forces) intervient au Levant. Ce sont tous des volontaires, américains et canadiens, sélectionnés et entraînés pour des actions commandos. Ils sont couverts par l'artillerie de marine et l'appui aérien est illimité.

Pour défendre l'île du Levant, 90 Allemands de la deuxième KP du Grenadier Régiment 917 (à Port Cros, ils sont 50), pas d'avions, quelques armes...et un gros tas de rondins. La fameuse batterie du Titan était un leurre.

Le renouveau de l'île et le « naturisme » : 1947 – 1985

Dès la fin de la guerre, les habitants reviennent et les activités reprennent, le port de l'Ayguade est aménagé et protégé par la mise en place d'une première épave, le Polyphème en 1948

Le naturisme levantin est relancé par une association en 1947, les Amis naturistes de l'île du Levant qui publie une revue jusqu'en 1956.

De nombreux commerces et des terrains de camping ouvrent et des maisons se construisent.

Des artistes, écrivains viennent régulièrement au Levant : Michel Simon, Madeleine Renaud et Jean-Louis Barreau, Jean-Albert Foëx, Michel Aubriant, Flore Rousseau, Annie Girardot, Jayne Mansfield, Rita Renoir, Georges Moustaki, Bernard Heuvelmans, Monique Watteau, Henri Vernes, Michel Aubriant, Errol Flynn.

La vie de village s'écoule avec ses activités festives comme l'élection annuelle de Miss Levant et ses différentes soirées à la Caravelle, aux Arbousiers, ses manifestations sportives (natation, canoës, volley-ball) et bien évidemment ses problèmes récurrents comme l'eau, l'assainissement, les chemins et les corniches, les constructions, le port...

1951 – 1960 : C'est l'installation du Centre d'essais d'engins spéciaux puis de Missile sur l'île du Levant. D'abord géré par la Marine, c'est la Direction Générale de l'Armement qui est aujourd'hui gestionnaire du site. L'accès à la plage de

Rioufrède est restreint puis interdit. Une partie du domaine acquis par les Durville (derrière la Chapelle) est exproprié en 1960. Le Domaine d'Héliopolis est ce qu'il est aujourd'hui avec sa seule plage, la plage des Grottes.

1956 : un incendie se déclenche au camping des Grottes. C'est la fin du camping des Grottes. Le camping se poursuit ensuite chez les propriétaires.

La modernité

1989 : Arrivée de l'électricité avec la pose d'un câble sous-marin alimentant Port Cros et le Levant. Cela change la vie levantine : Les groupes électrogènes bruyants et polluants disparaissent et résider à l'année devient plus facile.

1993 : Création de la Réserve volontaire des Arbousiers (20 ha) à la suite du rachat en 1984 par le Syndicat des Propriétaires des terrains situés au nord du Domaine à la SCI des Iles d'Or détenue par Jacques Durville (fils de Gaston Durville)

Vêtus ou dévêtus, tous les visiteurs sont les bienvenus pour peu qu'ils acceptent de se montrer aussi tolérants que les villageois, pour quelques heures, quelques jours ou plus si vous tombez, vous aussi, amoureux de cet île. Le naturisme des frères Durville est encore présent. La convivialité et la simplicité de la vie levantine en témoignent. Amoureux de leurs jardins souvent magnifiques les habitants seront heureux de vous montrer les plantes les plus inattendues qui se sont installées dans cet endroit unique.

Pour en savoir plus, des livres sur l'histoire, sur la faune et la flore de l'île du Levant
<http://www.iledulevanthodie.fr/2015/01/des-livres.html>